

EN
BREF

BIENNE

Katia Ritz aux
Arts visuels

Le Conseil municipal a élu Katia Ritz à la Commission des arts visuels en qualité de spécialiste du domaine de l'art dans la construction et dans le domaine public. Elle succède à Sibylle Thomke, qui siégeait dans cette commission depuis 2009 avant de résilier son mandat en début d'année. Katia Ritz est architecte, et elle vit et travaille à Bienne. **C-JGA**

CENTRE-VILLE

Le marché aux
oignons à
l'Esplanade

En raison du Covid-19, le marché aux oignons de Bienne a cette fois lieu, demain, sur l'esplanade du Palais des Congrès. Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site. **JGA**

ÉCOLES

Les portes
ouvertes sont
annulées

La journée portes ouvertes du Gymnase français de Bienne, prévue demain, est annulée en raison du Covid-19. Celle de l'École de Maturité spécialisée (EMSp) de Moutier est également annulée. **C-JGA**

Page Économie et Bourse
complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	36.21	37.39
Huile de chauffage par 100 litres	63.40	65.90

Plus indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT S.A.
ET DIESEL R.L.
032 941 46 17 - 079 446 32 38 - 2613 Villeret
contact@roymazout.ch / www.roymazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j / 7

SLI	1472.4	-0.6%
NASDAQ COMP.	11196.4	+1.7%
DAX 30	11598.0	+0.3%
SMI	9556.1	-0.6%
SMIM	2488.5	+0.2%
DJ EURO STOXX 50	2960.0	-0.1%
FTSE 100	5581.7	-0.0%
SPI	11950.9	-0.4%
DOW JONES	26673.5	+0.5%

BONHÖTE
TEL. +41 32 222 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B. Alt. M-Perf. CL (CHF)	13309.00	-1.9
B. Asym.-Global CL B (CHF)	100.45	0.9
B. Asym.-Oblig. CL B (CHF)	94.87	1.5
B. Sel.-Gl. Em. M-Fonds (CHF)	142.76	-2.1
B. Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	91.61	-3.8
B. Str.-Monde (CHF)	138.17	-11.1
B. Impact Fund Class I (CHF)	103.87	1.0
Bonhôte-Immobilier	147.90	1.2

Pas de Paradice en 2020

BIENNE La patinoire en plein air ne pourra pas s'installer sur l'esplanade du Palais des Congrès cette année, en raison des mesures prises par le canton de Berne contre le Covid-19.

PAR JULIE GAUDIO

Le Covid-19 continue de causer des dégâts dans le domaine de l'événementiel. Après avoir annoncé, il y a deux semaines, que la patinoire Paradise s'installerait bien cet hiver sur l'esplanade du Palais des Congrès, ses organisateurs ont finalement renoncé au projet pour cette année. «La situation ne le permet pas, compte tenu des mesures prises par le canton de Berne pour endiguer la pandémie, ce que nous comprenons très bien», admet Sascha D'Antonio, l'un des membres du comité d'organisation de Paradise. En effet, avec des événements publics limités à 15 personnes, il semble difficile dans ces conditions d'installer une patinoire à ciel ouvert.



«Nous nous sommes battus pendant des mois et jusqu'à la dernière minute pour que Paradise revienne.»

SASCHA D'ANTONIO
MEMBRE DU COMITÉ D'ORGANISATION
DE PARADICE

Bien que les mesures du canton de Berne soient limitées au 23 novembre – contrairement à celles de la Confédération qui n'ont pas de délai –, l'équipe de Paradise a préféré renoncer à la patinoire pour cette année, plutôt que de la reporter à quelques jours ou semaines. «Dans son ampleur, le projet n'est pas du tout flexible», explique Sascha D'Antonio. «Ce n'est pas juste une tente à installer. Paradise im-



La deuxième édition de Paradise, prévue cet hiver, est reportée à 2021-2022, devant le Palais des Congrès de Bienne. ARCHIVES

plique beaucoup de personnel et d'infrastructures fixées depuis un moment, qui nous empêchent toute flexibilité», poursuit-il. Outre la patinoire, Paradise propose en effet un bar et un chalet à fondue. Ces installations génèrent également de l'affluence. «Nous voulons à tout prix éviter des attroupements de personnes autour de la patinoire», assure l'organisateur.

Déception et désolation

En outre, l'équipe de Paradise a conscience que les délais des autorités sont rarement tenus. «Par rapport à ce que nous avons constaté au printemps, nous savons qu'il y a de fortes chances pour que ce délai du

23 novembre soit prolongé. L'incertitude est énorme et notre responsabilité beaucoup trop grande», reconnaît Sascha D'Antonio. Réalistes, les organisateurs n'en sont pas moins déçus et désolés. «Une telle décision nous fait mal au cœur pour les enfants et leurs familles. Mais nous nous sommes battus pendant des mois et jusqu'à la dernière minute pour que Paradise revienne», promet Sascha D'Antonio. Un concept sanitaire avait été pensé, pour que l'affluence ne dépasse pas 1000 personnes, la limite autorisée pour les événements publics jusqu'à présent. Afin de rassurer les visiteurs, et «montrer que nous n'avons pas

travaillé pour rien», les organisateurs de Paradise annoncent déjà les prochaines dates de la deuxième édition: du 12 novembre 2021 au 23 janvier 2022. «La planification et la motivation sont là», sourit Sascha D'Antonio. En attendant, «il faut jouer le jeu et suivre les recommandations du Conseil fédéral», rappelle-t-il.

Soutiens recherchés

Le report du projet entraîne des coûts plus élevés que prévu. «La planification, le stockage, le personnel... tout ceci a généré des dépenses», admet Sascha D'Antonio. Toute l'équipe de Paradise est en discussion avec ses partenaires et la Ville de Bienne, pour «pou-

voir passer le cap cette année et minimiser les dégâts». Les autorités seelandaises «nous ont d'ailleurs toujours encouragés pour réaliser ce projet», se félicite Sascha D'Antonio. En parallèle, l'association Pro Paradise Bienne, qui a déjà gagné de nouveaux «supporters» pour cette deuxième édition, reste active cette année. «La patinoire est en mode pause mais l'association tente d'attirer de nouveaux clients», glisse Sascha D'Antonio. Ceux-ci permettront de «soutenir le projet, d'agrandir la communauté de supporters et de couvrir les frais de l'année», résume l'organisateur, qui espère bien réitérer «l'expérience conviviale» de l'hiver dernier.

Le bilinguisme de l'Office
de la culture récompensé

BERNE Le Forum du bilinguisme lui a attribué une certification.

L'Office de la culture (OC) du canton de Berne a obtenu la première certification «Engagement bilinguisme», délivrée par le Forum du bilinguisme. Cette certification est la reconnaissance des efforts fournis par l'administration et le personnel en la matière depuis plusieurs années, a indiqué le Forum du bilinguisme dans un communiqué publié hier. Dirigé par Hans Ulrich Glarner, l'Office de la culture du canton de Berne compte quelque 188 collaboratrices et collaborateurs actifs dans trois entités spécifiques: la section Encouragement des activités culturelles, le Service des monu-

ments historiques et le Service archéologique. La composition linguistique du personnel y est conforme aux statistiques cantonales de la population.

Des efforts à poursuivre

Suivant par ailleurs les recommandations de la Commission d'experts sur le bilinguisme, l'OC entend valoriser mieux encore le potentiel de deux langues et deux cultures sur son domaine. Par exemple, soutenant le bilinguisme à travers les processus d'engagement du personnel mais aussi, plus généralement, en aménageant une place plus importante à la langue et à la culture

minoritaire dans son fonctionnement.

La nouvelle certification «Engagement bilinguisme» du Forum du bilinguisme est un processus défini en plusieurs étapes dont les critères sont similaires au «Label du bilinguisme», mais moins restrictifs, notamment au niveau de la composition et des compétences linguistiques du personnel, ainsi que de la communication à l'interne. Le processus menant à la certification «Engagement du bilinguisme» s'adresse uniquement à des administrations publiques non sises sur une frontière linguistique. **C-JGA**

Des fonds pour
la planification

BIENNE

Le Municipal a approuvé quatre crédits d'études.

Les quatre crédits adoptés par le Conseil municipal de Bienne cette semaine serviront à mener des études préliminaires réalisées en partenariat avec des maîtres d'ouvrage d'utilité publique pour l'année en cours. Il s'agit de projets d'urbanisme dans les secteurs «Rue d'Aegerten» (27 000 fr.), «Près-du-Bois» (16 200 fr.), «Chemin des Bergers» (21 600 fr.) ainsi que pour une analyse statistique relative à l'habitat (48 500 fr.) à titre d'étude de base pour l'élaboration de conventions d'objectifs avec les coopérati-

ves de construction de logements. Élaborés entre 2014 et 2018, les «projets-modèles pour une coordination entre assainissement d'immeubles et développement urbain» ont montré que nombre de lotissements des coopératives biennoises construits sur des parcelles octroyées par la Ville de Bienne en droit de superficie présentaient un potentiel de développement élevé au plan urbanistique. Ces études préliminaires sont nécessaires pour concrétiser ce potentiel ainsi que pour préparer les projets de planification devant être réalisés avec les coopératives de construction de logements concernées. Elles sont financées au moyen du financement spécial créé en 2017. **C-JEB**